

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 097-2018

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2018.RRGR.343

Déposée le: 03.06.2018

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Wenger (Spiez, PEV) (porte-parole)
Aeschlimann (Burgdorf, PEV)
Graf (Interlaken, PS)
Flück (Brienz, PLR)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 07.06.2018

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Pédaler en sécurité entre Interlaken et Leissigen

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. concevoir un projet de piste cyclable séparée de la chaussée de l'A8 entre Interlaken et Därligen et de soumettre les crédits nécessaires à l'organe compétent ;
2. concevoir un projet de piste cyclable séparée de la chaussée de l'A8 entre Därligen et Leissigen et de soumettre les crédits nécessaires à l'organe compétent.

Développement :

La route de l'Aar (n° 8) et la route des lacs (n° 9), deux itinéraires nationaux, suivent toutes deux la rive gauche du lac de Thoue. L'itinéraire national pour VTT Alpine Bike (n° 1) longe également l'A8 entre Interlaken et Därligen (route nationale de troisième classe : trafic mixte). Ces trois itinéraires nationaux sont très appréciés des cyclotouristes et des randonneurs et randonneuses à vélo. Or le cyclotourisme est un segment porteur d'avenir pour l'Oberland oriental.

Le vélo a également du potentiel et de bonnes perspectives économiques comme moyen de transport pour se rendre à l'école ou au travail. Les élèves du secondaire des communes de Därligen et de Leissigen sont scolarisés à Interlaken. Les 8,5 km qui séparent Leissigen d'Interlaken peuvent aussi être parcourus à vélo.

Les itinéraires empruntent actuellement les bretelles de l'A8, sans bande cyclable. Des bandes cyclables existent sur l'A8 sur environ 2 km à l'est de Därligen et sur environ 1 km entre Leissigen et Därligen. Ces tronçons représentent des obstacles pour de nombreux cyclistes : cet itinéraire ne peut raisonnablement pas être emprunté par les élèves et les familles avec enfants.

Actuellement, entre Interlaken et Leissigen, les cyclotouristes peuvent encore se rabattre sur le train régional. Même les vélos spéciaux peuvent être chargés dans le train. Mais lorsque celui-ci sera remplacé par des bus, ce ne sera plus possible. Par conséquent, il est important d'adapter l'itinéraire cyclable le plus rapidement possible après la mise en service des bus et de le séparer physiquement de l'A8.

Motivation de l'urgence : la réalisation devrait intervenir aussi rapidement que possible après le passage au bus.

Destinataire

- Grand Conseil